

DIRECTION/SITE: LM

SERVICE/POLE: USLD pôle gérontologie

IDENTIFICATION DU POSTE

N° de poste de travail (renseigné par la DRH):

Grade: AS

Quotité de travail : 100% repos variable

Horaires et jours travaillés :

- 6h – 13h30 / 11h45-19h15 / 13h -20h30- 1 week-end sur 2, sauf nécessité de service

Responsable(s) hiérarchique(s) :

Directrice du site LOUISE MICHEL : Mme MODEBELU Praticien responsable de pôle : Dr. BOHATIER Praticien responsable d'unité : Dr. REBEYROL

Directrice des soins CHU Louise Michel: Mme SAGNARD

Coordinatrice des Soins CHU : Mme LAC FF Cadre supérieur de pôle : Mme BIRON

Cadre de santé USLD / Matisse : Me MARTIN (CS)

PRESENTATION ET DEFINITION DU POLE GERONTOLOGIE

Le pôle gériatrie-gérontologie est un pôle inter-établissement CHU Clermont Ferrand-CH Riom. Il comprend :

- CHU Clermont Ferrand :
 - 1 Unité Cognitivo-Comportementale (UCC 10 lits) et 1 Unité de Gériatrie Aiguë Cognitivo-Comportementale (UGACC 14 lits)
 - 1 unité de soins de suite et de réadaptation (SSR) 56 lits
 - 2 unités de soins de longue durée (USDL) 110 lits dont 1 unité d'hébergement renforcé (UHR) 12 lits
 - 2 unités d'EHPAD 76 lits
 - 1 PASA 12 places
 - 1 unité mobile de gériatrie (UMG)
 - 1 Antenne d'Onco-Gériatrie (AOG)
- CH Riom :
 - 3 unités EHPAD 149 lits
 - 3 unités de court séjour gériatrique 75 lits
 - 1 unité d'accueil de jour
 - Centre de Consultations et d'Evaluation Gérontologique et des Troubles de la mémoire (CEGERM)

LES MISSIONS DU SERVICE SONT :

Le service USLD MATISSE accueille 76 résidents. Le service est divisé en 2 secteurs de 38 lits (Nord et Sud). Les résidents nécessitent un accompagnement dans les gestes de la vie quotidienne.

C'est un lieu de vie où la chambre de chaque résident est considérée comme son domicile (lieu privé). Sa mission est d'accueillir et de soigner des personnes âgées présentant une ou plusieurs pathologies évolutives ou chroniques susceptibles d'épisodes de décompensation.

Rédacteur : BIRON Christelle	Relecture :	Validation : SAGNARD	Approbation
Le : 15 mars 2024	Le:	Myriam	Le:

DEFINITION DU POSTE / ACTIVITES PRINCIPALES

Fonction conforme aux textes régissant la profession d'aide soignant

- Dispenser des soins de nature préventive, curative ou palliative, visant à promouvoir, maintenir ou restaurer la santé
- Assiste les résidents dans l'accomplissement des gestes de la vie quotidienne en prenant en compte leurs besoins et leurs ressources.
- Mobilise, installe la personne et assure les soins en faisant du confort une priorité
- Assure les soins de confort et de bien-être nécessaires à la personne âgée en faisant preuve d'attention et de bienveillance.
- Stimule et assiste le résident pour lui permettre de maintenir son autonomie et assure une prise en soins globale et personnalisée.
- Coordonne les soins, en collaboration avec l'infirmier et les autres membres de l'équipe en tenant compte des contraintes.
- Evalue et prend en soins la douleur.
- Respecte les habitudes de vie et les choix de la personne soignée dans la limite des contraintes institutionnelles et en lien avec le projet de vie du résident.
- Connaît et applique les protocoles et les procédures en vigueur au CHU.
- Identifie et gère les situations d'urgence.
- Collabore à l'élaboration du projet de vie et du projet de soins du résident en partenariat avec l'entourage.
- Participe à la gestion des stocks (commandes CAMS, CAL, Pharmacie...) et à son rangement.
- Participe à l'encadrement des nouveaux agents et des étudiants.
- Organise et/ou participe aux diverses activités individuelles ou collectives pour maintenir l'autonomie, le lien social de la personne âgée.
- Participe aux réunions, staffs.
- S'implique dans les groupes de travail et les projets de service.
- Participe à la politique qualité du pôle et de l'établissement

PRE-REQUIS

- Porter un réel intérêt aux personnes âgées et à leur entourage.
- Compétence dans la prise en soins non médicamenteuse
- Posséder les valeurs professionnelles du pôle gérontologie : respect, bienveillance, tolérance et communication adaptée.

COMPETENCES REQUISES

L'aide-soignant(e) devra être capable de :

- Faire preuve de qualités humaines envers la personne âgée (respect, disponibilité, écoute, patience, bienveillance).
- Adapter son mode de communication et son savoir être aux patients présentant des troubles cognitifs et du comportement.
- Gérer l'agressivité des patients déments
- Adapter son organisation au contexte de soins.
- Connaitre les besoins alimentaires des patients et les régimes s'y rapportant.
- Travailler en collaboration au sein d'une équipe pluri professionnelle (kinésithérapeute, ergothérapeutes, diététicienne, assistante sociale, psychologue, neuropsychologue).
- Accepter la présence des proches et les considérer comme des partenaires de soins.
- Assurer un rythme de travail soutenu (charge physique et mentale).
- Evoluer dans sa pratique professionnelle et réactualiser ses connaissances (fin de vie, douleur, nutrition, démence...).

Rédacteur : BIRON Christelle	Relecture :	Validation : SAGNARD	Approbation
Le : 15 mars 2024	Le:	Myriam	Le:

- Utiliser les techniques de manutention et le matériel ergonomique.
- Savoir observer et faire des transmissions orales et écrites pertinentes.
- Se maîtriser face à des situations aiguës ou complexes.
- Prioriser ses actions.

⇒ EXIGENCES ET CARACTERISTIQUES DU POSTE

- S'inscrire dans un processus d'approfondissement de connaissances spécifiques à la gériatrie :
 - le processus de vieillissement, les syndromes démentiels, les troubles du comportement, la bientraitance.
 - les soins non médicamenteux (la pratique snoezelen, le toucher dans les soins, l'humanitude...).
 - les différents outils d'évaluation : grille AGGIR (Autonomie Gériatrique Groupes Iso Ressources)
- Se donner les moyens de se former à la méthode des transmissions ciblées et à l'utilisation de l'outil informatique.
- Possibilités d'exercer dans différentes unités du pôle gérontologie sur le site du Centre Hospitalier Louise Michel.
- Programmation annuelle des souhaits de congés en concertation avec l'ensemble de ses collègues et dans le respect des règles institutionnelles.
- Des modifications d'horaires et de repos peuvent intervenir par nécessité de service, ce qui implique de la disponibilité.
- Participation aux remplacements de nuit si nécessaire.

DIPLOMES OU EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

- Diplôme AS
- Expérience professionnelle avec les personnes âgées souhaitées
- S'engager à maintenir ses compétences et à faire évoluer ses pratiques (travail réflexif)

RELATIONS PROFESSIONNELLES FREQUENTES

- Equipe pluridisciplinaire : Médecins, psychologue, Rééducateurs, Assistantes sociales, secrétaire médicale, brancardiers, Assistante sociale, psychiatre, etc...

 Rédacteur : BIRON Christelle
 Relecture :
 Validation : SAGNARD
 Approbation

 Le : 15 mars 2024
 Le :
 Myriam
 Le :